



Fédéré Flash

C'est vous qui le dites

Sommaire
Numéro 130
Décembre 2014



Pierre Glénot, directeur du Centre PMS libre de Neufchâteau, nous fait part de son point de vue en matière d'orientation.

Comment avez-vous été sensibilisé à la thématique de l'orientation ?

Par des formations CFPL, animées par Raymonde Defrenne notamment, par de nombreuses lectures et surtout par ma participation active à l'intérieur de deux institutions : l'ELGPN (réseau européen pour le développement du processus d'orientation tout au long de la vie) et l'association Orientation à 12. Ces deux organisations permettent d'être en contact avec des personnes qui travaillent l'orientation scolaire et professionnelle dans d'autres pays d'Europe. Elles offrent ainsi la possibilité aux participants de se rendre compte de comment le processus d'orientation fonctionne dans ces pays, de partager et de voir qu'il y a de grandes richesses qui existent et qui fonctionnent ailleurs (et pas uniquement en Finlande) et dont il pourrait être intéressant de s'inspirer chez nous ; en tous cas il ne faut pas les ignorer.

www.elgpn.eu

Selon vous, quel doit être le rôle du PMS en matière d'orientation ?

Certains centres PMS ne pratiquent pas d'orientation car ils sont trop préoccupés par les urgences du quotidien ou parce qu'ils jugent la pratique inutile. Or, c'est primordial, et avec l'orientation il est aussi possible de travailler les autres axes du métier PMS ! Ne plus faire d'orientation en PMS serait une grave erreur et il est urgent de démontrer que notre mission d'orientation a du sens, qu'il ne faut pas la laisser aux mains d'autres services qui s'en servent pour faire du business.

Cela passe aussi par une modification de la mentalité dans le travail PMS. Le PMS n'oriente pas, il aide l'élève à s'orienter ! Concrètement, l'agent

C'est vous qui le dites -
pages 1 -2

Vie collective - page 2-4

Nouvelles en bref - page
4

Entre vous et moi - page 5

Juridiquement vôtre -
page 5

Rubrique à bras du COF -
page 5

Agenda - page 6

Pensée du mois - page 6



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
CENTRES PMS LIBRES

Editeur responsable : Sophie De Kuyssche
Avenue Mounier 100 - 1200 Bruxelles - 02/256.73.11

C'est vous qui le dites - la suite

doit être accompagnateur, coordinateur et révélateur dans le processus d'orientation, mais certainement pas décideur. Il doit s'interdire de proposer des pistes, mais les faire émerger chez le jeune. Il faut oublier le modèle obsolète du test d'orientation fixant un diagnostic et aboutissant sur une prescription de parcours scolaire qui n'est pas forcément adapté au jeune. L'orientation doit être l'affaire de tous, des assistants sociaux, des infirmières, des psychologues, en collaboration avec le corps enseignant et aussi avec des partenaires du monde de l'entreprise. Cette coopération des institutions peut entraîner la mise en place de projets très intéressants qui sortent le PMS de son image d'« assistanat ». Le partenariat PMS – enseignants est primordiale.

Quel est l'aspect essentiel de l'orientation ?

Aujourd'hui on ne parle plus d'orientation « pour la vie », mais bien d'orientation « tout au long de la vie ». S'orienter c'est résoudre des problèmes. Il faut donc offrir à l'élève la compétence à s'orienter pour l'aider à gérer au mieux son projet de vie, tant au niveau professionnel que privé (parce que ces deux aspects sont indéniablement liés).

Cette compétence peut s'acquérir en trois étapes

1. La connaissance de soi : l'élève doit s'interroger sur « Qui suis-je ? » avant de savoir « Où vais-je ? ». C'est la première question qu'un employeur pose à un candidat lors d'un entretien d'embauche ; or, beaucoup de jeunes ne savent pas y répondre. Cette question « Qui suis-je ? » implique la facette historique et transgénérationnelle de l'élève, mais aussi

- son parcours scolaire, ses loisirs, sa proactivité qui lui permettent de mesurer ses compétences. Cet aspect de connaissance de soi est primordial.
2. La connaissance de l'offre de formation et des études que l'élève peut envisager. Or, il est difficile de s'y retrouver tant les possibilités de formation sont nombreuses. Le jeune doit donc entreprendre un travail de recherche et de tri d'informations.
3. La connaissance du monde socio-économique.

Il est important que les jeunes soient actifs dans leur processus d'orientation. Cette compétence à s'orienter doit donc commencer le plus tôt possible, dès le début de l'enseignement fondamental, afin que l'élève s'engage, dès son plus jeune âge et avec le soutien du PMS et de ses enseignants, dans un processus d'orientation tout au long de la vie qui, au début, ne sera autre qu'un processus de connaissance de soi et d'autonomie.

Propos recueillis par Hélène Genevrois

Cette rubrique est aussi la vôtre. Envie de partager un projet ? De vous exprimer sur un sujet PMS qui vous anime ? Envoyez-nous vos brefs pavés ou demandez-nous une interview!

Pour cela, contactez Hélène Genevrois sur helene.genevrois@segec.be ou au 02/256.73.02.

Le comité de rédaction de Fédé Flash se garde le droit de publier les sujets qu'il jurera pertinents et adéquats.

La vie collective



Vie collective : un an après !

Il y a à peu près un an, en décembre 2013, les commissions permanentes « enseignement fondamental » et « enseignement secondaire » se mettaient au travail.

Dans les semaines qui suivirent, ce sont les groupes de travail et les espaces thématiques qui se réunissaient sous le label « vie collective, modèle actualisé ». En effet, vous vous souvenez de l'important travail d'évaluation du modèle de vie collective réalisé au premier semestre 2013 et de la réflexion qu'a menée le Bureau de la FCPL pour rendre plus efficace encore le système participatif propre à la FCPL. Un an après la mise en route du modèle actualisé, voici un rapide point de situation des travaux en cours.

Commission permanente enseignement fondamental

La Commission a traité les sujets suivants :

- ✓ Organisation du travail de la commission (fond et forme)
- ✓ Actualités politiques et actualités de l'enseignement fondamental

2

- ✓ Préparation de la journée de présentation des programmes du fondamental
 - ✓ Evaluation de la journée de présentation des programmes du fondamental
 - ✓ Nouvelles dispositions décrétales pour les CPMS
 - ✓ Analyse des circulaires de rentrée de l'enseignement fondamental (ordinaire et spécialisé)
 - ✓ Réflexion sur la notion décrétales d'interface
 - ✓ Mandat donné à l'espace thématique intégration
- La commission a également organisé la journée de présentation des programmes du fondamental ouverte à tous les agents PMS, le 20 mai 2014 à Ciney.

Commission permanente enseignement secondaire

La commission a traité les sujets suivants :

- ✓ Organisation du travail de la commission (fond et forme)
- ✓ Analyse de documents de la FCPL et de la FESec, des circulaires et décrets concernant le premier degré et l'orientation
- ✓ Appropriation du décret organisant le 1^{er} degré et de ses évolutions en lien avec les pratiques PMS
- ✓ Préparation de la journée de présentation du décret 1^{er} degré
- ✓ Evaluation de la journée de présentation du décret 1^{er} degré et perspectives

- ✓ Réflexion sur les démarches d'orientation
 - ✓ Mandat donné à l'espace thématique Alternance (PMS - CEFA)
 - ✓ Mandat donné à l'espace thématique intégration
- La Commission a également organisé la journée de présentation du décret 1^{er} degré en lien avec les pratiques PMS ouverte à tous les agents PMS, le 13 juin 2014 à Ciney.

Espace thématique Intégration

L'espace thématique « intégration », ouvert aux directions des Centres PMS mixtes et spécialisé, tient une réunion par trimestre.

Le travail actuel consiste en :

- ✓ Un relevé des pratiques PMS pertinentes en matière d'intégration en vue de l'élaboration d'une charte à destination des Centres PMS
- ✓ Une proposition de formation au COF (voir formation n° 38)

Espace thématique PMS - CEFA

L'espace thématique PMS-CEFA est ouvert prioritairement aux agents PMS travaillant en CEFA. Il se réunit une fois par trimestre.

Il a pour objet de traiter les questions et réflexions relatives à la formation en alternance et au rôle de l'agent PMS en CEFA.

Les réunions sont organisées en tournante dans les CEFA avec un temps de présentation du CEFA accueillant et des projets mis en place en collaboration avec l'équipe PMS.

Groupe de travail systémique à l'école

Le groupe de travail « systémique à l'école » se réunit une fois par mois. Il a pour objet :

- ✓ Le soutien et l'accompagnement des équipes PMS désireuses d'approfondir l'approche systémique et de mettre en œuvre le modèle de la co-construction systémique comme méthode d'intervention en Centre PMS
- ✓ L'organisation d'échanges entre directeurs sur leur rôle dans la mise en place de l'approche
- ✓ La promotion de la co-construction systémique comme méthode d'intervention en Centre PMS

SODEMO (groupe de travail)

Le groupe de travail « SODEMO » (pour Société, Défis, Modernité) a pour objet la réflexion sur la thématique du « social en crise ». Il termine une première phase de travail qui s'est déroulée en quatre temps :

- ✓ 1^{er} temps : alimentation de la réflexion (intervenants, lectures...)
- ✓ 2^e temps : élaboration d'une question de travail
- ✓ 3^e temps : organisation d'une matinée de travail à réaliser en Centre (24 avril 2014)
- ✓ 4^e temps : dépouillement et compilations de données du travail des Centres (en cours)

Très prochainement, le groupe va transmettre aux centres et présenter au Bureau de la FCPL les résultats du dépouillement.

Comité d'éthique (Groupe de travail)

Le comité d'éthique se réunit une fois par mois et a pour objet la réflexion et la construction d'avis au départ de questions d'ordre éthique posées par des agents PMS sur des situations vécues. Les réponses aux questions sont construites et transmises en toute confidentialité.

Le comité d'éthique vient de réaliser le document « La

notion de dossier » relatif au dossier de l'élève, diffusé dans les centres et présentés à l'APO, l'ACD et l'ARP en novembre 2014.

Assemblées par fonction

Les assemblées par fonction se réunissent une fois par trimestre.

L'assemblée des PO (APO)

Thèmes traités en 2013-2014 et au premier trimestre 2014-2015 :

Cadre complémentaire ISE ; formation initiale des directeurs ; rôle des PO des Centres PMS libres au sein du SeGEC, des Codiec, de la FCPL ; marchés public ; gouvernance et règlement d'ordre intérieur d'une ASBL PO ; le dossier de l'élève ; création de Centres PMS ; actualité politique ; dossiers en cours à la FCPL.

L'assemblée consultative des directeurs (ACD)

Thèmes traités en 2013-2014 et au premier trimestre 2014-2015 :

La position d'interface du Centre PMS ; collaborations école - Centre PMS et dispositifs collectifs ; la gestion d'équipe ; la parole commune des Centres PMS : comment la construire et la porter ? ; le dossier de l'élève ; actualité politique ; dossiers en cours à la FCPL, au Conseil supérieur des Centres PMS et au Conseil supérieur de l'Enseignement spécialisé.

L'assemblée représentative du personnel (ARP)

Thèmes traités en 2013-2014 et au premier trimestre 2014-2015 :

Collaboration Centres PMS – aide à la jeunesse ; collaboration Centres PMS – médiation scolaire – équipes mobiles ; l'intégration ; le dossier de l'élève ; actualité politique ; dossiers en cours à la FCPL.

Bureau de la FCPL

Le Bureau de la FCPL est l'instance de coordination de l'action de la FCPL. C'est le Bureau qui donne mandat aux commissions et groupe de travail. Sont réunis au sein du Bureau : des représentants des PO et des directions, des membres du personnel, un représentant de la fédération de l'enseignement fondamental et un de la fédération de l'enseignement secondaire, un représentant de la FIMS (fédération des institutions médico-sociales), le directeur général du SeGEC, la secrétaire générale et le secrétaire général adjoint de la FCPL

Groupe porteur Pro-PMS

Ce groupe, initié et animé par l'ASBL Infodidac, a pour objet d'accompagner le développement de Pro-PMS. Il réunit une fois par trimestre un ou deux représentants par province.

ASBL CFPL

L'ASBL « Conseil pour la formation des agents des Centres PMS libres » - CFPL – a pour objet l'organisation des formations continues. Tous les ans, un catalogue de formations vous est proposé. Son contenu est réalisé par le COF (conseil pour l'organisation des formations). Le COF, composé d'agents et de directeurs, se réunit une fois par mois pour préparer le programme de formation de l'année qui suit, rencontrer les formateurs potentiels et ceux en fonction, analyser les évaluations des formations etc.

Au sein du CFPL, le conseil d'administration et l'assemblée générale réunissent des membres de PO, des directeurs, des agents PMS ainsi que des représentants des organismes de formation de l'enseignement.

Formation continuée : déjà l'an prochain

Sous la responsabilité du Conseil d'administration du CFPL, l'équipe du COF s'est remise au travail dès ce 4 septembre 2014 pour élaborer le programme 2015-2016.

C'est jusqu'au 11 décembre 2014 que vous avez l'opportunité d'interpeler l'équipe du COF :

- soit pour proposer un module de formation que vous souhaitez animer au bénéfice des Centres PMS libres
- soit pour faire part d'un souhait de formation que vous jugez utile dans l'exercice de votre « métier PMS »

Dans les deux cas ayez le réflexe de présenter votre demande en la détaillant en termes de contenu, d'objectif, de méthode et, le cas échéant, de ressources pour l'animation du module.

A qui communiquer souhaits et propositions ?

Simple : via cfpl@segec.be en n'omettant pas d'indiquer vos coordonnées professionnelles afin de vous contacter si nécessaire.

SoDéMo, la synthèse

On se souvient ... le 23 avril 2014, l'équipe de SoDéMo (Société, social – Défis – Modernité) invitait toutes les équipes des Centres PMS libres à une matinée de réflexion dans le droit fil de son mandat lié à travail social en crise versus accentuation de la pauvreté.

Chaque équipe était invitée en regroupement avec d'autres ou en solo, à se documenter, à échanger et à répondre à un questionnaire (4 items) rattaché à une question fondamentale.

Pas moins de 50 Centres PMS se mettaient à l'ouvrage et s'engageaient, 3 heures durant, dans un travail commun.

SoDéMo a maintenant traité l'ensemble des questionnaires rentrés et via un double travail de synthèse et de listage a repris dans un document vos réflexions, vos idées, vos pistes d'action. Le plus fidèlement possible, malgré les redites, les paradoxes et quelques avancées non partagées au sein de SoDéMo.

En une petite trentaine de pages vous retrouverez donc l'essentiel de votre contribution mais également celui des autres participants à cette démarche.

SoDéMo invite chaque équipe à poursuivre la démarche : lisez en commun, décortiquez, réagissez ! Ce document a été transmis (par voie électronique) à chaque Directions PMS.

Comme il se situe dans une démarche de travail interne aux Centres PMS libres, ce document n'est pas téléchargeable mais peut être transmis (par voie électronique exclusivement) sur simple demande.

Et maintenant ?

SoDéMo a rempli le mandat donné par le Bureau de la FCPL : approfondir la question initiale, inviter les Centres PMS libres à une démarche collective commune, assurer les équipes d'un retour par rapport à celle-ci.

Mais la question du travail social dans une société en crise nécessite qu'on la travaille. Encore et encore. Et certainement à partir de vos productions dans le cadre d'une analyse fine et d'un travail d'émergence de pistes d'actions concrètes.

Alors ?

SoDéMo 2 ?

L'équipe d'animation rencontre le Bureau de la Fédération en janvier 2015.

Des propositions seront faites.

Intéressé/e ?

Suivez le fil de l'info à ce propos via les courriers adressés à votre direction et les compléments d'info dans Fédé Flash.

Des nouvelles en bref

L'école bientôt hors-jeu ?

GIRSEF / Charleroi, le 6 novembre 2014.

Bernard Delvaux, fort accueillant, rejoint notre petit groupe: « Ah

chouette, vous êtes là les PMS. C'est super car votre place comme partenaire de l'école est importante et vous avez à (en) dire ».

Une journée de réflexion importante, dense, interpellante, riche, articulée autour de conférences et de travaux/d'échanges en ateliers.

A l'heure où le pacte pour un enseignement d'excellence est à l'agenda politique, cette journée a permis aux quelques 350 participants de se nourrir, peu ou prou, de questionner leurs certitudes et d'être à l'écoute de bien des points de vue quant à l'avenir de l'école.

La démarche ne s'arrête pas là, tant s'en faut.

D'une part les organisateurs se sont engagés à publier à partir de cette journée. D'autre part l'interactivité est maintenue et vous pouvez toujours communiquer vos avis, idées, propositions, quant à l'avenir d'une école émancipatrice, via le site du GIRSEF (voir ici : <http://www.girsef.be>)

www.uclouvain.be/475710.html)

Vos questions et contributions sont à adresser à Bernard Delvaux bernard.delvaux@uclouvain.be et Ghislain Carlier ghislain.carlier@uclouvain.be

Écoutons ...

ce que les enfants ont à nous dire – Adolescents de France : le grand malaise.

UNICEF – octobre 2014

C'est français, donc pas bien loin de notre sociologie. C'est plein d'enseignements : tout ne va pas mal et beaucoup est à améliorer.

C'est interpellant à plus d'un titre, surtout pour nous les travailleurs sociaux (psys, AS, infirmières)

C'est surtout leur parole

C'est propre à modifier nos représentations, nos clichés, nos certitudes

C'est plein « d'enseignement(s) » utiles à la réalisation du « Métier PMS »

C'est accessible et gratuit, ici : http://www.unicef.fr/userfiles/UNICEF_France-Rapport_complet_consultation.pdf - (téléchargement direct / 52 pages)



Entre vous et moi

Récemment, je me suis retrouvée un jeudi midi dans une boucherie, faisant bien sagement la queue pour commander un sandwich. Devant moi, une maman avait bien de la peine à contenir son petit garçon de 4 ou 5 ans, plein de vie. Après plusieurs rappels à l'ordre, elle finit par lui dire : « Jonas, arrête maintenant, sinon je te conduis à l'école ». Alors que le comportement du petit garçon me faisait plutôt sourire, la phrase de la maman me glaça le sang. L'école sanction, l'école menace, l'école punition, l'école chantage, c'est plutôt mal parti pour ce petit gars.

Nul ne sait quelle sera son histoire scolaire (et je la lui souhaite, vraiment, sans encombre). Mais... Peut-être que, quand il aura atteint l'âge de l'obligation scolaire, Jonas se retrouvera devant vous... Il aura des difficultés à s'adapter aux exigences de l'école... Vous découvrirez que la mère y est sans doute pour quelque chose... Et vous vous poserez la question de votre rôle dans la prise de conscience de l'utilité de l'école de la part de la maman.

Comment, en effet, soutenir les enfants provenant de familles dans lesquelles l'école n'est pas une préoccupation première ? Si la responsabilité d'inscrire et

d'amener quotidiennement les enfants à l'école appartient aux parents, les professionnels, eux, lors de leurs contacts avec les parents, peuvent sans doute avoir une influence sur la perception que ces parents ont de l'école.

Les discours sur l'école proviennent de toute part et, même s'ils sont de qualité variable, ils exposent souvent des enjeux complexes d'ordre éducatif, politique, social ou économique. C'est compliqué à comprendre pour un parent non initié. Ces discours manquent de lisibilité pour certaines familles, celles qui ne comprennent pas le rôle de l'école à sa juste valeur. Il est dès lors important que certains parents aient l'occasion d'entendre une explication claire et simple de ce qu'est l'école et de son importance pour leur enfant. Leur démontrer, dans un langage compris par ces familles, que l'école joue un rôle indispensable dans le processus éducatif de leur enfant. C'est la représentation de l'école qu'ont tous les parents de tous les petits Jonas qui doit évoluer. Nous pouvons, en partie sans doute, y contribuer.

Sophie De Kuyssche
Secrétaire Générale

Juridiquement vôtre



Circulaire n°5051 du 04/11/2014 : Collaboration entre les Centres PMS, le Service de médiation scolaire et le Service des équipes mobiles – missions et rôles

Une réflexion sur la collaboration entre les CPMS et le Service de médiation scolaire et le Service des équipes mobiles a été initiée récemment. La circulaire n°5051 que vous pouvez consulter [ICI](#) présente le résultat de ce travail. Dans un premier temps, la circulaire rappelle le cadre légal s'appliquant aux services et présente les dispositifs de concertation prévus par les décrets sectoriel et intersectoriel du 21 novembre 2013 (décrets relatifs au bien-être, à l'accrochage scolaire,

à la prévention de la violence à l'école et à l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire). Enfin, la circulaire propose des pistes pour mettre en place la collaboration entre services.

Circulaire n°5002 du 24/09/2014 : Actualisation des titres requis des membres du personnel technique des CPMS

En 2004, le décret de Bologne a modifié les grades académiques sanctionnant les études de l'enseignement supérieur. La circulaire n°5002 que vous pouvez trouver [ICI](#) actualise les titres requis pour les fonctions de recrutement dans les CPMS. La circulaire comprend un tableau de concordance reprenant pour chacune des fonctions, les titres requis antérieurs au processus de Bologne (avant 2004) et ceux issus de ce même processus.

Rubrique à bras du COF



«Les espaces entre vérité et mensonges» de Christophe ADAM et Lambros COULOUBARITIS, Temps d'arrêt YAPAKA, septembre 2014.

Qu'est-ce que mentir, qu'est-ce que dire la vérité ? Réfléchir à ne pas se laisser prendre au piège de la vérité ou du mensonge dans des dires d'enfant, dans l'approche d'un délire, auprès d'un public d'une culture

différente, au contact de la franchise comme arme de manipulation ou de symptôme... ? En replaçant tout ceci dans notre pratique de professionnel. Un temps d'arrêt bien utile.

En savoir plus ? C'est ici : <http://www.yapaka.be/livre/les-espaces-entre-verite-et-mensonge>



L'agenda de décembre 2014

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 Formation 32	2 Formations 11 et 32 CA du CFPL	3 Formation 32	4 Formation 44	5 Formation 13 CPEF
8 Formation 24	9 Formations 1 et 2 Groupe PROPMS	10 Groupe porteur PROPMS	11 Formations 25 et 38	12 COF CPES Groupe Sytémique Comité d'Ethique
15	16 Formation 44	17	18	19
Du 22 décembre au 2 janvier 2015 inclus - Vacances de Noël				



La pensée du mois

Maxime Lhoist de Grâce Hollogne a obtenu le Supertrophée du Prix d'art chrétien avec ce dessin au fusain sobrement intitulé "Emmaüs". Son texte explicatif suffit à comprendre la démarche : **"le texte (d'Évangile) ne m'a initialement pas touché, puis j'ai pensé à une situation qui me tient à coeur: la personne qui m'accueille au PMS m'a vraiment soutenu ces dernières années en m'aidant à relire les événements de ma vie."** Dans le dessin on retrouve "l'ombre qui représente les problèmes des personnes qui se libèrent" au fur et à mesure qu'elles parlent et osent dire leurs sentiments. Maxime est un élève de 2^e à St Benoît St Servais à Liège.

Ce dessin et son texte d'accompagnement sont parus dans le bulletin périodique du SeDESS Namur-Luxembourg de mai-juin 2014.

